

« Pour le retour à l'équilibre, on adopte le rythme du marcheur, pas du sprinter. »

Le ministre Jean-Luc CRUCKE

217 millions de déficit sur un budget de presque 13 milliards. L'équilibre pour 2019 ou 2020 ?

Le budget wallon est bouclé par le nouveau gouvernement

Mais qui va passer à la caisse ?

Pas de nouvelles taxes, plus de recettes, moins de dépenses, l'équilibre en vue : le budget wallon a-t-il vaincu les lois de la gravitation économique ?

● **Albert JALLET**

Les miracles existent. Du moins en politique. C'est ce qu'on pouvait se dire en sortant de la conférence de presse donnée par le gouvernement wallon sur son budget 2018.

En effet, il arrive ainsi à réduire le différentiel entre recettes et dépenses de 100 millions d'euros par rapport au budget du gouvernement précédent, il se réserve un petit matelas en cas de coup dur (techniquement appelé buffer) de 35 millions, il mène à bien une réforme fiscale qui coûte une petite centaine de millions, et cerise sur le gâteau il n'augmente pas les taxes comme promis !

Péchés par omission

Les lois de la gravitation économique sont-elles vaincues ? Sauf qu'il faut quand même jeter un œil du côté des dépenses, le seul chapitre où ce même gouvernement pouvait aller chercher les deniers salvateurs.

Là, surprise, dans le plan pré-

senté, cela ne semblait pas faire mal non plus. Une ligne sur le Fonds des Provinces (- 5 millions), une ligne sur les réductions de frais des UAP (organismes publics) d'un peu plus de 17 millions. Bref, loin de faire le compte.

Le miracle a-t-il bien eu lieu ? Pas vraiment. Parce qu'il y a eu quelques péchés par omission dans l'exposé de dimanche après-midi.

Et finalement, le voile a été levé sur certaines mesures qui devraient rapporter quelques monnaies sonnantes et trébuchantes.

Organismes publics à la caisse

Des sous, le tout frais gouvernement wallon va aller en chercher dans les frais de fonctionnement : - 5 %. Alda Gréoli, ministre wallonne de l'Action sociale et de la Santé précise tout de suite : « *Mais sans perte de personnel.* »

Bref, on va tailler dans les crayons. Quel montant cela représente-t-il ? Jean-Luc Crucke, le ministre du budget reste évasif : « *Difficile à préciser, tous les services ne travaillent pas de la même façon.* » Mais ce sera 5 %. Exemple cité, le Forem passera à la caisse à hauteur de 25 millions d'euros.

Autre source de rentrée : les dividendes via la SRIW. Présente par ces participations dans de nombreuses entreprises, celle-ci va augmenter ses

exigences en matière de dividendes : ils vont passer de 15 à 30 millions d'euros.

Autre exemple avancé : la fusion SPAQuE-Sogepa. Le gouvernement table sur une économie de 10 millions pour son budget 2018. Voilà une fusion qui a intérêt à être rondement menée. Autres organismes publics à passer à la caisse : le Forem, - 20 millions, la Sowaer - 10 millions, etc.

C'était donc un miracle de papier où tout n'était pas expliqué mais le sera devant le Parlement. Et puis appliqué dans la réalité. Avec aussi ses bons côtés (lire ci-dessous). ■

Le budget en bref

12,5 milliards d'euros de recettes. Elles sont en hausse de 283 millions.

217 millions de déficit, soit 100 millions de mieux qu'en 2017.

31 millions de réserve (buffer) en cas de coup dur.

93 millions de réformes, voilà ce que va coûter la réforme fiscale (redevance télévision, donation...)

22 milliards de dettes dont 10 directs et le reste dans le périmètre des organismes publics.

2019-2020 : retour à l'équilibre.

Pas de taxe supplémentaire

Dimanche, il est 17 h 08, le ministre-président Willy Borsus, MR, s'installe. Rayonnant. À sa gauche, Jean-Luc Crucke (MR), ministre du Budget, la satisfaction fatiguée. À sa droite, Alda Gréoli (cdH), vice-présidente, la détermination souriante. Le quatrième : Jean-Yves Jeholet (MR), ministre de l'Économie, l'application sérieuse.

C'était une promesse quand ils sont arrivés, ils l'ont tenue : il n'y aura pas de nouvelles taxes. Ni pour les citoyens, ni

pour les entreprises. Ça, c'est la bonne nouvelle. La redevance télévision qui était dans le colimateur du gouvernement Magnette saute elle aussi (100 millions de manque à gagner). Symbolique, par rapport à tous les autres impôts et taxes, mais ça fait du bien quand même.

Pour les donations mobilières, on abaisse les taux, mais ça devrait rapporter plus (comme pour les droits de succession à l'époque : quand on a

baissé les taux, les recettes ont augmenté). Ici, 15 millions supplémentaires sont escomptés. D'autres mesures, comme sur les taux d'enregistrement s'y ajoutent. Mais il y aura aussi une amélioration de la perception fiscale (+10 millions).

Le tout frais gouvernement a donc bouclé son budget 2018 en mettant l'accent sur la rigueur budgétaire, sur l'économie mais « qui soutient le non-marchand et ne met pas la fonction à feu et à sang. » ■A.J.

PS : service public visé

Le PS a déjà réagi à cette présentation du budget. Et il n'en pense pas grand-chose de bien. Il parle de manque de transparence. Il pointe le cdH et sa confiance aveugle dans

les recettes de la droite, mais aussi que « ce même parti avait rejeté la suppression de la taxe TV amenée par le PS ». Ce dernier épingle « la ficelle de la meilleure perception de l'impôt ».

Pour Pierre-Yves Dermagne, le chef de groupe : « Le Gouvernement a trouvé sa vache à lait !

Ses cadeaux fiscaux vont être financés par des économies dans les services publics. Restructurations, économies sur le fonctionnement et sur le personnel ont été annoncées. La pression sur les travailleurs du service public va augmenter. » Suite au parlement pour des débats qui s'annoncent animés. ■

VITE DIT

A la caisse Les UAP vont donc passer à la caisse une première fois en 2018. Le gouvernement leur demande un premier effort de 17,5 millions. Jean-Luc Crucke : « Elles sont assises sur 2 milliards d'euros en cash et 1 milliard en placement. On va baisser les dotations pour qu'ils aillent puiser dans leur trésorerie. D'autant plus que l'argent ne rapporte rien. »

Mobilité Gestion du personnel. Alda Gréoli l'a dit et répété, il n'y aura pas de perte de personnel. On continue d'appliquer le non-remplacement des départs naturels qui était déjà en place. « Mais on veut aller vers une mobilité plus grande entre Wallonie, communes, OIP... En mettant également une formation continuée qui permettra aux gens de changer de service. Pour que, par exemple, les 80 agents qui travaillent au service TV redevance (qui va disparaître) puissent

retrouver un boulot intéressant. Et d'ajouter, ce n'est pas pour ça qu'on n'engagera plus. Il faudra toujours des profils qu'il faudra recruter à l'extérieur. »

Qui est la vedette ? Le plan Marshall : sa dotation est bien maintenue mais Pierre-Yves Jeholet l'a annoncé, ça va changer. Exit le « saupoudrage et le fait du prince. On optimise les moyens au service de l'économie et de la compétitivité. La vedette c'est ça, pas le plan Marshall. »